

N°46/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 août 2021

OBJET : Attribution des subventions 2021 aux associations communales

Le 12 août deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chauffayer en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 2 août 2021

PRESENTS : ACHIN Richard, AUBERT Sylvain, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, M. CATELAN Thierry, CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, ROCHAS Alain

EXCUSES : PRAT Denis (pouvoirs donnés à Richard ACHIN), HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à Richard MAGNAN), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à Thierry CATELAN)

ABSENTS : GALLAND Daniel

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des Associations, étudiées en commission lors d'une réunion de travail le 10 août 2021. Il précise que ces demandes concernent les associations qui ne bénéficient pas de l'aide de la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

NOM DE L'ASSOCIATION	Décision Commission
ACCA ST EUSEBE	-
ACCA LES COSTES	200,00 €
ACCA DIANE D'AUBESSAGNE	200,00 €
ASL DU CANAL DU VILLARD	200,00 €
ASS BIEN CHEZ SOI	500,00 €
ASS LES COUSTY AND CO	0,00 €
ASS TRADITIONS CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	300,00 €
CLUB "LA DJUNCHA DU BEL AGE"	300,00 €
COMITE DES FETES DE ST EUSEBE	200,00 €
COMITE DES FETES DU VILLARD ST PIERRE (paiement assurance)	200,00 €
DONNEURS DE SANG DU VALGAUDEMAR	360,00 €
ASS LA BOULE D'AUBESSAGNE	200,00 €
COM COM CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	5 325,00 €
ECOLI AIR	-
INTEMPERIES DES ALPES MARITIMES	-
AUTOUR DE CHRISTINE	200,00 €
MFR DE VENTAVON*	100,00 €
SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES*	
APF FRANCE HANDICAP*	
SECOURS POPULAIRE*	
SECOURS CATHOLIQUE*	
LES RESTAURANTS DU CŒUR*	100,00 €
ASS SCLEROSES EN PLAQUES*	
CROIX ROUGE*	
TOTAUX	8 385,00 €
*Associations diverses et hors commune (2x100 €) aidées à tour de rôle chaque année	

Le Comité des fêtes du Villard St Pierre se verra attribuer la somme de 200€ sur facture pas sous forme de subventions, faute de détenir un compte bancaire.

➤ **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13
Mail: mairie.aubessagne@orange.fr